

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 14 Décembre 2010 une note d'information relative à **l'émission par la CGI d'un emprunt obligataire ordinaire.**

Cette émission est réservée aux investisseurs qualifiés et personnes morales de droit marocain et étranger.

L'emprunt obligataire susmentionné porte sur un montant global de **1.500.000.000 DH** réparti comme suit :

- Une tranche A cotée à la Bourse de Casablanca, à taux révisable;
- Une tranche B cotée à la Bourse de Casablanca, à taux fixe ;
- Une tranche C non cotée, à taux révisable;
- Une tranche D non cotée, à taux fixe.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Tranche	A cotée	B cotée	C non cotée	D non cotée
Plafond	1 500 000 000 Dh			
Nombre	Maximum 15 000 obligations			
Valeur nominale	100 000 Dh	100 000 Dh	100 000 Dh	100 000 Dh
Maturité	5 ans	5 ans	5 ans	5 ans
Prime de risque	Entre 100 et 140 pbs	Entre 110 et 150 pbs	Entre 100 et 140 pbs	Entre 110 et 150 pbs
Taux	Entre 4,55% et 4,95%, révisable, en référence au taux plein 52 semaines, augmenté de la prime de risque.	Entre 4,94% et 5,34%, fixe, en référence au taux BDT 5 ans, augmenté de la prime de risque.	Entre 4,55% et 4,95%, révisable, en référence au taux plein 52 semaines, augmenté de la prime de risque.	Entre 4,94% et 5,34%, fixe, en référence au taux BDT 5 ans, augmenté de la prime de risque.
Mode de remboursement	In fine	In fine	In fine	In fine
Période de souscription	Du 21 au 23 décembre 2010			
Modalités d'allocation	Adjudication à la Française avec priorité aux tranches B et D			

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège de la CGI et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions, selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - Siège social de la CGI: Espace Oudayas, Avenue Mehdi Ben Barka, BP 2177, Hay Ryad, Rabat, Téléphone : (212) 5 37 23 94 94 ;
 - CDG Capital : Place Moulay El Hassan – BP 408, Rabat. Tél : 05 37 66 52 54 ;
 - elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48 heures auprès des points de collecte du réseau de placement ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca ;
- Enfin, elle est également disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

CONTACT CDVM :

Tél : 05 37 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/050/2010